



Élaboration, mise en œuvre et prestation du curriculum

Audit de l'optimisation des ressources 2020

Pourquoi nous avons effectué cet audit

- Des préoccupations ont été soulevées récemment au sujet du processus de consultation lors de l'élaboration ou de la révision du curriculum, particulièrement en santé et en éducation physique et celui des Premières nations, des Métis et des Inuits.
- Bon nombre des documents du curriculum ont été élaborés il y a plus de 10 ans et certains datent de plus de 15 ans.

Pourquoi cet audit est-il important?

- Le rendement des élèves aux tests normalisés diminue ou stagne, particulièrement en mathématiques, ce qui démontre la nécessité de modifier le curriculum ou sa mise en œuvre.
- De nombreux curriculums nouveaux ou révisés ont été publiés au cours des cinq dernières années, y compris un nouveau curriculum en mathématiques au primaire en août 2020. Toutefois, le curriculum de plusieurs matières date de plus de 10 ans.

Nos constatations

- Nous avons également constaté qu'aucun processus officiel n'était en place au Ministère, dans les conseils scolaires ou les écoles pour garantir que tous les curriculums sont enseignés de manière efficace dans l'ensemble du système scolaire.
- La politique ministérielle sur l'évaluation des élèves ne définit pas clairement les normes de rendement en fonction desquelles les enseignants doivent évaluer leurs élèves, ce qui contribue à l'incohérence des notes.
- Les évaluations à l'échelle de la province (OQRE) sont effectuées à quatre moments dans le cadre du curriculum de scolarisation publique d'un élève de 12 à 14 ans, mais aucun test normalisé n'est prévu à la 11e ou à la 12e année au deuxième cycle du secondaire. Le Ministère n'est donc pas en mesure de déterminer si les élèves acquièrent une base uniforme de connaissances avant d'obtenir leur diplôme. D'autres provinces canadiennes effectuent des évaluations provinciales normalisées pour certaines matières et certaines années d'études secondaires de l'élève, et le résultat d'un test compte dans une certaine mesure vers la note finale de l'élève.
- Une partie importante des curriculums actuels de l'Ontario a été élaborée il y a de nombreuses années : 15 % d'entre eux ont été publiés il y a 15 ans ou plus et 51 % ont paru il y a 10 à 14 ans. De même, certains manuels approuvés étaient tout aussi vieux.
- Le Ministère n'a pas toujours effectué les étapes cruciales de son processus d'examen des curriculums, qu'il s'agisse, par exemple, d'obtenir les commentaires des intervenants ou d'accorder suffisamment de temps pour permettre une vérification adéquate des faits pendant la révision du curriculum en santé et en éducation physique de 2019 pour les élèves du primaire.
- Quatre des cinq curriculums parus récemment ont été publiés sans laisser suffisamment de temps pour que les conseils scolaires et les écoles puissent l'examiner et que les enseignants puissent préparer le matériel didactique et les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.
- Parmi les enseignants interrogés, 57 % ont déclaré qu'ils n'avaient pas reçu de formation pour les curriculums publiés au cours des cinq dernières années; seulement 8 % des enseignants ayant reçu une formation l'ont trouvée utile.
- Le Ministère et les conseils scolaires sollicitaient rarement les commentaires des enseignants sur les ressources pédagogiques afin de recenser celles que la plupart des éducateurs avaient jugé inutiles.
- Le Ministère n'a pas fourni d'attentes claires quant à la fréquence ou à la durée de l'enseignement en temps réel dirigé par les enseignants au moyen de l'apprentissage à distance pendant la première vague de pandémie de COVID-19, ce qui a mené à divers niveaux d'enseignement aux élèves. Parmi les conseils scolaires sondés par le Ministère, 48 % ont indiqué que seulement la moitié ou moins de leurs enseignants offraient à leurs élèves un enseignement en direct et en temps réel, en date du 20 mai 2020.

Conclusions

- Le ministère de l'Éducation n'a pas de processus officiel pour déterminer quand mettre à jour les curriculums, et lesquels doivent être mis à jour, de manière à s'assurer que les élèves ontariens apprennent les notions les plus récentes et les plus pertinentes dans un monde où la technologie et la diversité culturelle évoluent rapidement.
- Dans la plupart des cas, le Ministère avait suivi les étapes de son processus d'examen et de révision au cours des trois dernières années pour réviser ou élaborer des programmes-cadres mais, dans certains cas, des étapes ont été exécutées rapidement ou sautées.
- En outre, le Ministère n'a pas publié de documents récents sur les curriculums suffisamment à l'avance pour permettre aux conseils scolaires et aux enseignants d'être prêts à enseigner de manière efficace les curriculums nouveaux ou révisés.
- Le Ministère et les conseils scolaires n'ont pas mis en place de processus formels leur permettant de s'assurer que les curriculums sont présentés de façon uniforme et selon une norme élevée de qualité à l'échelle provinciale.
- Le Ministère n'a pas d'assurance ni de processus pour déterminer si les élèves sont systématiquement évalués par rapport aux attentes en matière d'apprentissage du curriculum.

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca